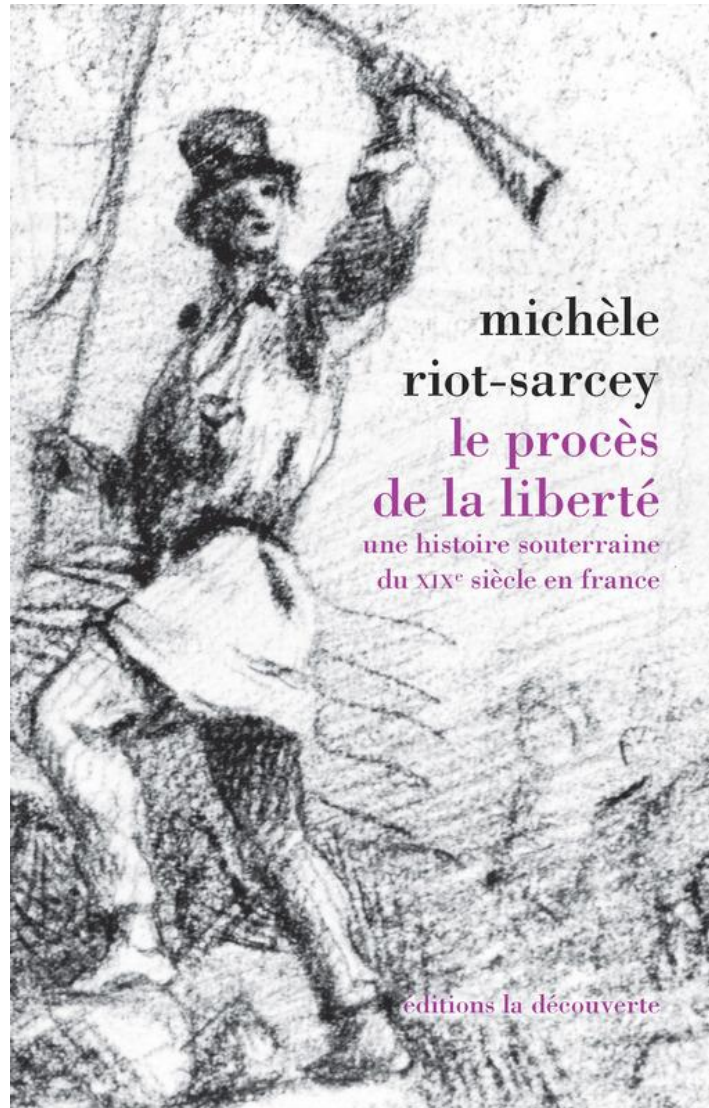


Compte-rendu de lecture par Florent Godguin, enseignant du secondaire.

Michèle Riot-Sarcey, *Le procès de la liberté. Une histoire souterraine du XIX^{ème} siècle en France*, Paris, La Découverte, 2016, 353 p.



Dans son dernier ouvrage paru aux éditions La Découverte et intitulé *Le procès de la liberté. Une histoire souterraine du XIX^{ème} siècle en France*, Michèle Riot-Sarcey réussit un pari audacieux en réalisant un plaidoyer historiographique qui veut « sortir de la continuité historique (...) qui écarte l'essentiel des événements non advenus ou encore inaccomplis » (p.8) et dont « la lecture discontinue du passé est la porte d'accès à la modernité créatrice du présent du passé dont l'écho

éclaire notre propre actualité » (p.98). Inspirée par les travaux de Walter Benjamin, elle formule une critique globale de l'écriture de l'histoire dont la réflexion porte sur les « catégories subalternisées » (p.295) – sa démarche se situe dans le sillage des « *subaltern studies* » - appelées à devenir sujet de leur propre histoire. Sur un ton engagé, elle souhaite redonner toute leur place au surgissement des actions et des idées de liberté au XIX^{ème} siècle. De la Révolution française à la Commune de Paris en passant par les insurrections de 1830 et la révolution de 1848, l'auteur questionne dans ce livre toutes les expériences ouvrières et les révolutions sociales du XIX^{ème} siècle français jusqu'à l'écrasement de la résistance ouvrière peu avant la Première Guerre mondiale. Être libre pour les ouvriers des années 1830, 1848 et 1871 signifie être en mesure d'exprimer sa « capacité d'exister intellectuellement, socialement et politiquement » (p.77). Cette liberté a été oubliée et confisquée notamment au fur et à mesure de la progression de la Révolution industrielle. La liberté, au sens où l'entendent les insurgés du XIX^{ème} siècle, retrouve sa signification originelle comme étant un pouvoir d'agir à l'heure où « les utopies renaissent partout, dans les recoins les plus inattendus des sociétés mondialisées du XXI^{ème} siècle » (p.9). Michèle Riot-Sarcey s'emploie à montrer comment le pouvoir d'agir s'exerce notamment à travers les associations ouvrières, véritable lieu où les prises de parole et les expériences, de manière fragmentaire ou lors de moments spécifiques, ont façonné l'histoire même de la liberté au XIX^{ème} siècle. Le social et le politique sont alors indissociables et la possibilité d'une action concrète et collective incarne cette liberté. La première partie de l'ouvrage aborde la « révolution oubliée »¹ de 1848, à laquelle l'auteure a déjà consacré nombre de ses travaux. Elle explore ce « temps des possibles » à travers la mémoire des acteurs pour qui le passé inaccompli fut le moteur de l'insurrection. D'après la perception d'Albert Laponneraye, « la révolution de 1848 apparaît bien comme l'héritière directe de la révolution de 1830 (...) les pétitionnaires de 1848 ne cessent de se retourner du côté de Juillet afin de se réapproprier le pouvoir d'agir qui leur avait été confisqué » (p.109). La référence à 1789 est également récurrente dans l'analyse et l'explication de l'explosion sociale de 1848. Michèle Riot-Sarcey montre par ailleurs comment « l'historiographie républicaine se réjouit de restaurer en permanence une continuité fictionnelle dont la mise en œuvre repose sur le déni d'une historicité conflictuelle » (p.235). La charge émancipatrice de la liberté est ainsi effacée. De même, et la démarche est ici singulière, l'historienne revisite les œuvres d'Emile Zola – *Germinal* - et de Victor Hugo - *Les Misérables* - qui évacuent « l'horizon des possibles qu'introduit une discontinuité propre aux insurgés, sujets éphémères de leur propre histoire » (p.192). Cette liberté tant recherchée s'éloigne avec « la création paradoxale de l'Association Internationale des Travailleurs » (p.223) en 1864, qui selon

¹ Maurizio GRIBAUDI et Michèle RIOT-SARCEY, *1848, la révolution oubliée*, La Découverte, Paris, 2008.

L'auteur, ne peut pas remplacer la forme de coopération sociale et politique des salariés associés dans la voie de l'émancipation ; mais également par l'apprentissage de la république où la « question sociale » est toujours à l'horizon des peurs des possédants. La Commune de Paris apparaît comme la « résurgence de l'esprit de liberté » (p.246 »). Cet événement est une « actualisation des actions de 1848 laissées à l'initiative des contemporains ouvriers » (p.262) mais qui n'est pas intégrée au récit républicain. Après 1871, les républicains de l'ordre associent volonté populaire et insurrection. Dans les années 1880 et 1890, mises à distance de la période révolutionnaire, le mouvement ouvrier « s'éloigne de l'esprit des barricades pour se consacrer à la défense des revendications ouvrières dans les limites du cadre syndical » (p.271). Sur ce point, l'auteur relève l'importance du Congrès de Marseille (1879) qui aborde la question sociale et envisage, pour y répondre, une représentation ouvrière au Parlement. Celle-ci doit donner la priorité à « l'appropriation centrale des moyens de production et à l'organisation du travail » sur l'organisation des travailleurs. Ainsi sont reléguées au second plan les pratiques ouvrières acquises par les ouvriers eux-mêmes « qui doivent se conformer aux directives du futur parti » (p.276). En 1892, l'idée d'autonomie renaît avec l'objectif de mettre fin à l'exploitation capitaliste sous l'impulsion de Fernand Pelloutier et des Bourses du Travail grâce à la grève générale et à l'indépendance du syndicalisme. Le « ralliement socialiste à la république civilisatrice » (p.286) est une étape qui permet l'organisation des masses laborieuses afin d'effacer les humiliations et les croyances trompeuses mais qui s'éloigne de l'aspiration à la liberté des associations de producteurs comme expression directe des travailleurs. Mais la résistance ouvrière est écrasée au nom de la République et « la délégation de pouvoir au sein du régime parlementaire, comme au cœur des organisations ouvrières, se substitue aux initiatives et à l'autonomie ouvrière » (p.291). Même s'il est nécessaire de retrouver cette liberté confisquée, il ne peut être occulté l'effort théorique et l'action des partis du mouvement ouvrier qui font pression sur l'Etat pour obtenir des concessions : par exemple, le Parti Ouvrier Français contribue à introduire la conception marxiste d'une crise finale du système capitaliste, victime d'une contradiction fondamentale entre le caractère social de la production et le caractère privé de l'appropriation. A travers cette conception, le rôle du prolétariat est moteur pour faire advenir une société nouvelle et promouvoir la libération de toute l'humanité, par le suffrage universel qui, cependant, ne peut se suffire à lui-même. Ces faits historiques, peu développés ici, auraient mérité d'être davantage discutés.